



Municipalité de Saint-Paul-de-
L'ÎLE-AUX-NOIX
Capitale nautique

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT # 379-2019 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 231-2006 DE FAÇON À :

- AJOUTER UNE DISPOSITION PERMETTANT DE RECONSTRUIRE UNE RESIDENCE UNIFAMILIALE DONT L'IMPLANTATION EST DÉROGATOIRE ;
- AGRANDIR LA ZONE 209.1 À MÊME LA ZONE 208.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 mai 2019 le conseil a adopté le projet de règlement numéro 379-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 231-2006 tel qu'amendé de façon à ajouter une disposition permettant de reconstruire une résidence unifamiliale dont l'implantation est dérogatoire.

Le projet de règlement modifie également le règlement de zonage numéro 231-2006 tel qu'amendé de façon à agrandir la zone 209.1 à même la zone 208. La partie résiduelle de la zone 208 devient la zone 208.1.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 juin 2019, à 19 h, à la salle du Conseil de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, située au 959, rue Principale. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
4. Les dispositions de ce projet de règlement s'appliquent aux zones 104, 105, 106, 107, 109.1, 109.2, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117.1, 118, 202, 204, 208, 209.1, 210.1, 210.2, 211, 306 et 501.
5. Une illustration de ces zones peut être consultée à l'hôtel de ville de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, située au 959, rue Principale de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.
6. Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, située au 959, rue Principale de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce vingt-unième jour du mois de mai 2019.

Marie-Lili Lenoir

Secrétaire-trésorière, directrice générale